



Jesus, Maria, Joseph. A l'age le 9 fevrier 1785.

A Eté chargé au nom de Dieu, & de bon sauvement, au Port & Ha^t de cette Ville, par L^ev^r. P^r Bouquet pour c^{te} de qu'il apparten^t.

sur Latartanne appellee la vierge de la garde commandé
par cap^{re} Jean Taycal de canne pour porter & conduire, Dieu
aidant, à Nice. & consigner aux ex aport
ou qui pour l^{es} sera, les Marchandises ci-après mentionnées & marquées de
la marque ci-contre ; SAVOIR,

a m^r André Girard

A Gc no^o 1. une tierce corde pleine jusqu'à la bouteille de vin muscat Blanc nouveau première qualité fumeté & tiré au clair fin

a m^r Latuile & vidal

IV. 1^{er} 3. trois tierces corde pleines jusqu'à la bouteille de vin muscat Blanc nouveau première qualité fumeté & tiré au clair fin

IV. 4^{me} 3. trois tierces corde pleines jusqu'à la bouteille de vin rouge nouveau première qualité

R a. m. mathieu Toffy

M G 1^{er} 2. deux tierces corde pleines jusqu'à la bouteille de vin muscat Blanc nouveau première qualité fumeté & tiré au clair fin

M G 3. 1. un caisson cont. six bouteilles vin de St George & six bouteilles d^r de Havel en verre noir

Ia3. PFM 3. trois caisses cont. chacune cinquante bouteilles vin muscat Blanc de frontignan première qualité en verre noir

Ia6. PFM 3. trois caisses cont. chacune cinquante bouteilles vin muscat Blanc de lavel première qualité en verre noir

I&2 B C 2. Deux caisses cont. chacune cinquante bouteilles vin muscat Blanc de frontignan première qualité en verre noir

3&4. B C 2. Deux caisses cont. chacune cinquante bouteilles vin muscat Blanc de lavel première qualité en verre noir

Et les ayant reçues bien conditionnées, sans y avoir rien de mouillé ni de gâté,
Remis au Cap^{re} un payerez de Nolis, quatre livres tournois pour chaque tierce corde érente, sold^t
a^{gt} de plus pour la plus forte quantité n° 397 pour chaque caisse de vingt sols pour le caisson sans autre. D. L. C. A.

Reçu par le port